

TAXES DE SEJOUR DU 01/04 au 30/09

MEUBLES DE TOURISME ET CHAMBRES D'HOTES		2012
	Non classés	0,40 € / jour / personne
	<u>Préfectoral</u> : 1 étoile	0,50 € / jour / personne
	2 étoiles	0,60 € / jour / personne
	3 étoiles	
	3 étoiles et plus	0,80 € / jour / personne
	4 étoiles et plus	
	<u>Labelisé clévacances ou gites de France</u>	
	1 clé ou 1 épi	0,50 € / jour / personne
	2 clés ou 2 épis	0,60 € / jour / personne
	3 clés ou 3 épis	0,80 € / jour / personne
HOTELS		
	Pas d'étoile	0,40 € / jour / personne
	1 étoile	0,50 € / jour / personne
	2 étoiles	0,60 € / jour / personne
CAMPINGS		
	3 et 4 étoiles	0,50 € / jour / personne
	Autres campings	0,20 € / jour / personne
	Terrain privé nu non bâti	0,20 € / jour / personne
PORT DE PLAISANCE		0,20 € / jour / personne

■ Exonérations obligatoires :

Enfants de moins de 13 ans

les mineurs en vacances dans un centre de vacances collectifs d'enfants homologué

Les bénéficiaires des aides sociales : (Code de l'action sociale et des familles)

- personnes âgées qui bénéficient d'une aide à domicile (Chap. 1 -

Titre 3 - Livre 2)

- personnes handicapées (Chap. 1 - Titre 4 - Livre 2)

- personnes en Centres pour handicapés adultes (Chap. 4 - Titre 4 - Livre 3)

- personnes en Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (Chap. 5 - Titre 4 - Livre 3)

Fonctionnaires et agents de l'Etat appelés temporairement dans la station pour l'exercice de leur fonction

Les familles titulaires de la carte famille nombreuse bénéficient de la même réduction que celle accordée par la SNCF.